

INFO-RPA



Volume 67– 12 juin 2025

Offre de formation pour les employés des RPA

Maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

Dans le cadre de la mise en place d'actions visant à contrer la maltraitance des aînés, l'équipe de la certification des RPA vous offre :

- Une formation **entièrement gratuite** pour vos employés en lien avec la maltraitance envers les aînés.
- Directement dans votre milieu de travail.
- Formation de type atelier participatif d'une durée de 60 minutes incluant une période de questions.
- Aucun matériel particulier n'est requis à l'exception d'une salle permettant d'accueillir vos employés et la responsable de la certification.

La formation permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Connaître la définition de la maltraitance et les différents types de maltraitance;
- Recueillir les questions et préoccupations de vos employés concernant leur rôle pour lutter contre la maltraitance ;
- Reconnaître les indices de maltraitance propres à leur contexte de travail;
- Savoir quoi faire lors du repérage d'une situation de maltraitance.

Pour planifier une formation de vos employés, vous pouvez contacter directement votre responsable de certification ou nous acheminer une demande à l'adresse courriel : 02ciusss.rpa@ssss.gouv.qc.ca